



LIFE18 NAT/IT/000972



Attitudes et perceptions à l'égard des loups et de leur conservation

Bilan de la première enquête sur les dimensions humaines du projet LIFE
WolfAlps EU (2019-2024) dans les Alpes autrichiennes, italiennes,
françaises et slovènes

&

Mise en perspective avec les résultats obtenus en France par le projet
LIFE-Nature « Le Retour du Loup dans les Alpes françaises » en 2000

Octobre 2023



Table des matières

1. Points principaux	2
2. Introduction	3
3. Aires d'études	3
4. Le questionnaire et la stratégie d'échantillonnage	4
5. Résultats	5
5.1. Connaissances sur le loup	6
5.2. Attitudes envers le loup	7
5.2.1. Attitude globale et l'importance de conserver le loup pour les générations futures ...	7
5.2.2. La peur du loup et la tolérance à sa présence	7
5.3. Attitudes sur la gestion de l'impact du loup sur les activités humaines.....	11
5.3.1. Le nombre de loups et sa régulation par l'homme.....	11
5.3.2. Les dégâts sur les troupeaux domestiques.....	11
5.3.3. L'impact des loups sur les populations de gibier	14
5.3.4. Le loup en tant que plus-value touristique.....	14
5.4. La sensibilisation, le partage d'informations et la confiance envers différentes sources ..	14
6. Mise en perspective des résultats obtenus en France en 2000 et en 2021	19
6.1. Introduction et mises en garde méthodologiques.....	19
6.2. Résultats	20
7. Discussion et conclusions	24
8. Références	26
9. Annexe – le questionnaire en français de l'enquête LIFE WolfAlps EU de 2021	27

Ce rapport de synthèse a été produit sur la base des rapports techniques Bele *et al.* (2022), « *Public attitudes toward wolves and wolf conservation in the Alps* » et Bath (2000), « *Human dimensions in wolf management in Savoie and des Alpes Maritimes, France* ».

Indication pour citation :

Simon, R.N., Fournet, H., Drouet-Hoguet, N. 2023. Attitudes et perceptions à l'égard des loups et de leur conservation : bilan de la première enquête sur les dimensions humaines du projet LIFE WolfAlps EU (2019-2024) dans les Alpes autrichiennes, italiennes, françaises et slovènes ; et mise en perspective avec les résultats obtenus en France par le projet LIFE-Nature « Le Retour du Loup dans les Alpes françaises » en 2000. Rapport technique. Office Français de la Biodiversité et projet LIFE WOLFALPS EU, LIFE 18 NAT/IT/000972.

1. Points principaux

- La pandémie de COVID-19 a troublé la mise en œuvre de l'enquête sur les dimensions humaines du projet LIFE WolfAlps EU en 2021. Les objectifs de nombre de personnes interrogées n'ont pas été atteints dans toutes les aires d'études, et de nombreux questionnaires n'ont pas pu être remplis en présentiel. **Un échantillonnage aléatoire de personnes interrogées n'a pas été assuré, ce qui a pu introduire des biais dans les réponses.**
- **La majorité des personnes interrogées en Italie et en Autriche en 2021 considère que le loup a été réintroduit par l'homme, tout comme la moitié des personnes interrogées en France.** Une comparaison avec les résultats de l'enquête LIFE de 2000 **suggère que cet avis a peu évolué en France depuis 20 ans.**
- **Deux points consensuels** émergent de l'enquête de 2021 : la majorité de tous les groupes de parties prenantes estiment que **les éleveurs doivent être indemnisés pour les pertes causées par les loups**, et qu'il existe un **manque de sensibilisation et d'informations partagées** sur l'espèce.
- Les éleveurs et les chasseurs interrogés en France, en Italie et en Autriche ont affiché des avis généralement défavorables à l'égard des loups et de leur présence. Bien que cela soit également le cas pour les éleveurs en Slovénie, **l'avis des chasseurs slovènes se démarque en étant nettement moins défavorable au loup.** En parallèle, **les chasseurs slovènes semblent jouir d'un niveau plus élevé de confiance, en tant que source d'informations sur l'animal, que les chasseurs français et italiens.**
- **Les avis récoltés en Autriche ont été globalement plus défavorables aux loups que ceux obtenus en France, en Italie et en Slovénie.** Bien que la moitié de l'écart entre les réponses autrichiennes et celles obtenues ailleurs puisse être expliquée par des différences de méthodes d'échantillonnage, l'autre moitié semble liée à des **véritables différences de perception à l'égard des loups en Autriche par rapport aux trois autres pays.**
- Malgré des différences méthodologiques qui **interdisent toute conclusion définitive**, la comparaison des résultats des enquêtes LIFE de 2000 et 2021 **suggère une amélioration de la perception du loup en France**, caractérisée par une augmentation apparente des pourcentages de personnes interrogées qui ont des avis favorables à l'égard de l'animal.
- Pourtant, on observe également ce qui semble être **une tendance à davantage de polarisation dans les attitudes et la perception à l'égard des loups en France depuis 20 ans.**

2. Introduction

Après des décennies dans un état de conservation précaire, la population alpine de loups se développe et recolonise aujourd'hui tout le massif des Alpes, de France en Slovénie, en passant par l'Italie, l'Autriche et d'autres pays alpins. La croissance démographique, l'expansion géographique et la densification de l'espèce posent cependant de nombreux défis de coexistence avec les usagers des territoires où le loup est présent. La déprédation sur les troupeaux domestiques, la prédation sur les proies sauvages, le braconnage, le suivi de la population lupine, l'hybridation avec les chiens et la fragmentation de l'habitat figurent ainsi parmi les enjeux les plus pressants. En parallèle, la recolonisation des territoires par les loups s'accompagne d'un débat sur la manière dont ces prédateurs et leurs impacts sur les activités humaines sont ou doivent être gérés. Ce débat existe en partie parce que différentes parties prenantes ont des conceptions divergentes de la place à accorder à l'animal et de sa relation avec l'homme, et défendent par conséquent des objectifs de gestion différents, parfois opposés.

Afin de favoriser l'émergence des solutions de coexistence entre les activités humaines et les loups, il est nécessaire de bien comprendre les attitudes et les perceptions des différents usagers des territoires et parties prenantes vis-à-vis de l'animal et de sa conservation. Négliger cet aspect signifie prendre le risque de proposer des mesures de gestion ou de conservation qui aggravent le conflit au lieu de l'apaiser. Ainsi, dans le cadre du projet européen LIFE WolfAlps EU – dont l'objectif est d'améliorer la coexistence entre les activités humaines et les loups à l'échelle de l'arc alpin –, une première enquête sur l'attitude et la perception du grand public et des principaux groupes de parties prenantes à l'égard des loups et sa conservation a été menée en 2021 dans les Alpes. Cette étude a fait l'objet d'un rapport technique (Bele *et al.* 2022) dont ce document présente un bilan descriptif de principaux résultats. Une deuxième enquête est prévue courant 2023.

3. Aires d'études

L'enquête de 2021 a été mise en œuvre dans seize zones réparties sur les quatre pays du projet LIFE WolfAlps EU (France, Italie, Autriche et Slovénie – Fig. 1) et dont l'historique de présence lupine était variable, allant d'une présence récente et occasionnelle (en Tyrol et Styrie en Autriche, et dans les Alpes centrales italiennes) à des populations en phase de recolonisation (c'est-à-dire, avec une présence lupine régulière depuis moins de 10 ans, comme dans les sites italiens d'Ossola-Valgrande, les Dolomites, Turin, Aoste et dans les Alpes de l'est en Slovénie), ou encore bien établies depuis

plus d'une décennie (Ligurie, Piémont Apennins et Alpes maritimes et cottiennes en Italie ; Mercantour et Alpes du nord en France ; Alpes dinariques en Slovénie ; et Haute/Basse Autriche).

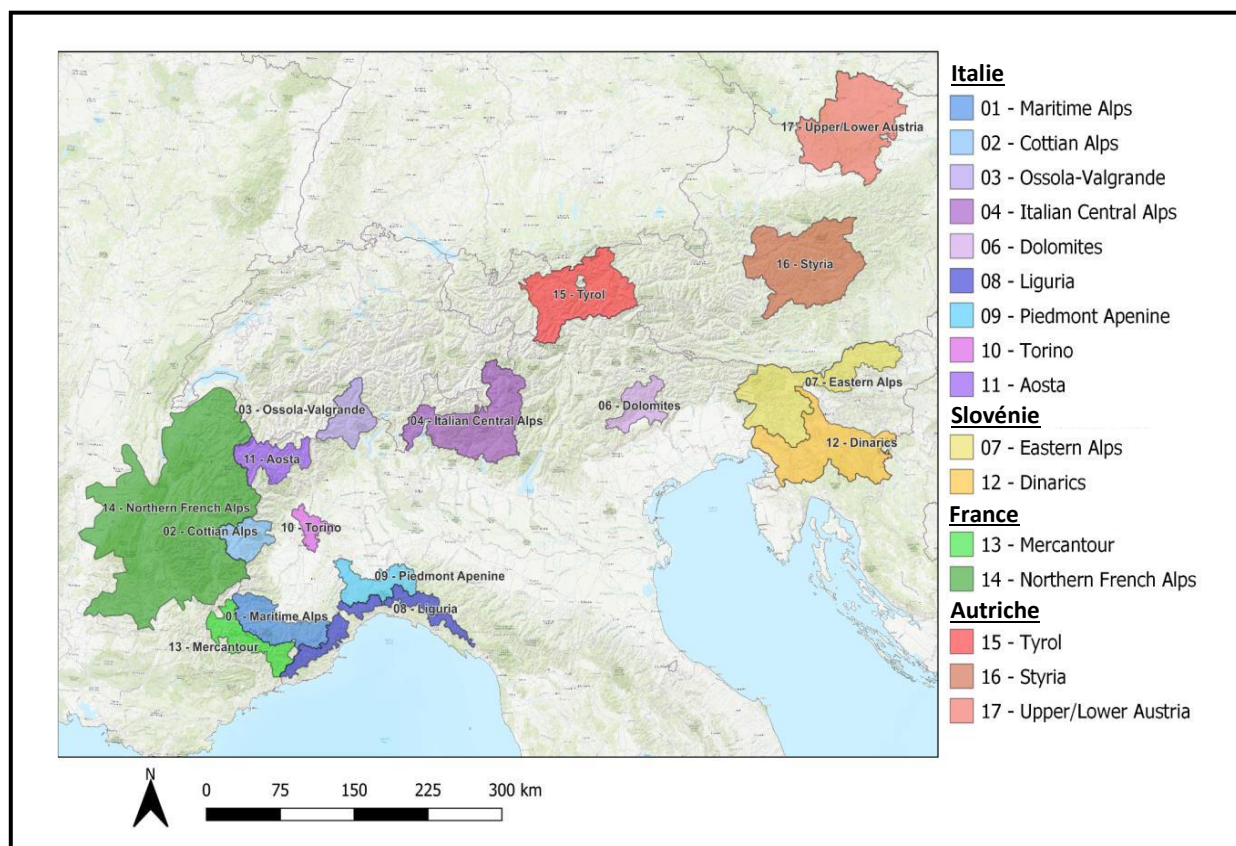


Figure 1. Les seize aires d'études de la première enquête sur les dimensions humaines du projet LIFE WOLFALPS EU sur l'attitude et la perception du grand public et des principaux groupes de parties prenantes à l'égard des loups et sa conservation dans les Alpes.

4. Le questionnaire et la stratégie d'échantillonnage

Les questions ont été conçues par une équipe de 68 experts et parties prenantes, sous coordination de l'Université de Ljubljana en Slovénie, afin de mesurer l'attitude des personnes interrogées envers les loups, leurs connaissances sur la biologie de l'espèce, leur attitude vis-à-vis de divers sujets de gestion (élevage, chasse, confiance dans différentes sources d'informations), leur expérience personnelle avec l'animal, leur familiarité avec le projet LIFE WolfAlps EU, et enfin leurs caractéristiques sociodémographiques. Un socle commun de questions a été posé à tous les participants de l'enquête dans toutes les aires d'études. La version française du questionnaire est disponible en annexe à la fin de ce rapport.

Le nombre minimal de personnes interrogées envisagé par groupe cible était de 100 personnes appartenant au grand public, 50 chasseurs, 50 éleveurs, 50 professionnels du tourisme, 50 professionnels de l'éducation, 50 membres d'associations de protection de la nature (APN) et enfin 50 professionnels des médias. Cependant, la pandémie de la COVID-19 est venue troubler la mise en œuvre de cette stratégie d'échantillonnage commune entre les différentes aires d'études. Le nombre de personnes interrogées par groupe cible n'a pas été atteint partout, et puisqu'il était difficile, voire impossible, de conduire des entretiens en présentiel comme initialement prévu, de nombreux questionnaires ont été remplis en ligne, à l'aide d'un lien menant vers la version numérique du questionnaire. Ainsi, dans de nombreuses aires d'études, **il n'a pas été possible d'assurer un échantillonnage aléatoire de personnes interrogées, ce qui a pu introduire des biais dans les réponses**. Cela semble être particulièrement vrai pour les aires d'études autrichiennes, où des associations d'élevage auraient mobilisées leurs adhérents pour les inciter à répondre au questionnaire en ligne comme moyen de faire valoir leur opinion. Il est primordial de garder en tête cette mise en garde tout au long de la lecture des résultats. Pour une description détaillée des méthodes utilisées pour échantillonner chaque groupe de partie prenante dans chaque aire d'études, ainsi que d'autres aspects méthodologiques, veuillez consulter Bele *et al.* (2022).

5. Résultats

Un total de 7610 questionnaires complets et sans erreurs a été récolté, dont 62% ont été remplis par des personnes du sexe masculin (72% en Autriche, 63% en Slovénie, 59% en France et 54% en Italie). En moyenne, les personnes interrogées étaient âgées de 48 ans. Le pourcentage de personnes ayant connaissance du projet LIFE WolfAlps EU s'est élevé à 39%, mais avec une forte variabilité entre pays : 54% en Slovénie, 45% en Italie, 29% en Autriche et 23% en France.

De façon générale, les résultats et les tendances dans chacune des 16 aires d'études (Fig. 1) sont les mêmes que ceux compilés au niveau des pays. Les personnes interrogées dans les trois aires d'études autrichiennes, par exemple, ont été majoritairement défavorables au loup, sans qu'une aire d'étude ne vienne se distinguer des deux autres par des réponses clairement divergentes. Bien qu'un peu moins pertinent pour les sites italiens, en raison de leur nombre relativement élevé (N = 9), ce constat est également valable pour les sites slovènes (N = 2) et français (N = 2). Les résultats de l'enquête sont donc présentés ici par pays ; ceux par aire d'études sont disponibles dans Bele *et al.* (2022).

5.1. Connaissances sur le loup

Sur ce volet de l'enquête, portant sur la biologie de l'espèce, la question de son retour par la main de l'homme (Tableau 1) a été celle engendrant le plus d'erreur : la majorité des personnes interrogées en Italie et en Autriche pense que l'animal a été réintroduit par l'homme, tout comme la moitié des personnes interrogées en France (Tableau 2). De façon générale, le niveau le plus élevé de connaissances sur le loup a été mesuré chez les personnes interrogées en France, suivies par celles en Slovénie et en l'Italie (Tableau 2).

Tableau 1. Questions sur la biologie du loup figurant dans l'enquête sur les dimensions humaines du projet LIFE WolfAlps EU. Les réponses correctes sont surlignées en jaune.

Question	Réponses possibles
1. Combien pèse un loup gris adulte (loup européen des Alpes) ?	a) 15-30 kg b) 31-45 kg c) 46-60 kg d) Plus de 60 kg e) Je ne sais pas
2. Les loups se nourrissent principalement :	a) D'ongulés sauvages comme le cerf ou le chamois b) De cadavres c) D'animaux domestiques d) Je ne sais pas
3. Les loups vivent généralement...	a) En solitaire b) En couple c) En meute d) Je ne sais pas
4. Les loups ont été réintroduits [dans le pays de la personne interrogée].	a) Oui b) Non c) Je ne sais pas
5. Les loups sont revenus naturellement dans des zones d'où ils avaient été éradiqués autrefois.	a) Oui b) Non c) Je ne sais pas
6. De manière générale, pensez-vous que le nombre de loups dans votre pays :	a) Augmente b) Diminue c) Est stable d) Je ne sais pas

Tableau 2. Pourcentage de réponses correctes sur la biologie du loup par pays.

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Moyenne
Italie	72%	80%	88%	38%	55%	71%	68%
Slovénie	56%	86%	92%	63%	59%	66%	70%
Autriche	40%	65%	90%	34%	50%	91%	62%
France	75%	84%	92%	50%	66%	72%	73%

5.2. Attitudes envers le loup

5.2.1. Attitude globale et l'importance de conserver le loup pour les générations futures

Les résultats de ce volet de l'enquête montrent tout d'abord qu'en France et en Italie, seuls les éleveurs et les chasseurs ont été majoritairement défavorables à l'animal (Fig. 2). En revanche, si la plupart des éleveurs slovènes enquêtés a aussi été contre le canidé, la majorité des chasseurs interrogés était favorable au loup en Slovénie. Ce sont les parties prenantes en Autriche qui semblent être les plus défavorables à *Canis lupus*.

La plupart des personnes interrogées a estimé qu'il est important de maintenir la présence du loup pour les générations futures (Fig. 3), même si la majorité des éleveurs n'était pas d'accord. Pour les chasseurs, les résultats sont plus variables : si en France, la plupart n'était pas d'accord avec l'affirmation, en Italie les pourcentages de chasseurs d'accord et pas d'accord étaient à peu près les mêmes, tandis qu'en Slovénie, la majorité était d'accord sur l'importance de maintenir la présence du loup. En Autriche, en revanche, à l'exception des membres d'associations de protection de la nature, tous les groupes de parties prenantes ont été majoritairement en désaccord avec cette affirmation.

5.2.2. La peur du loup et la tolérance à sa présence

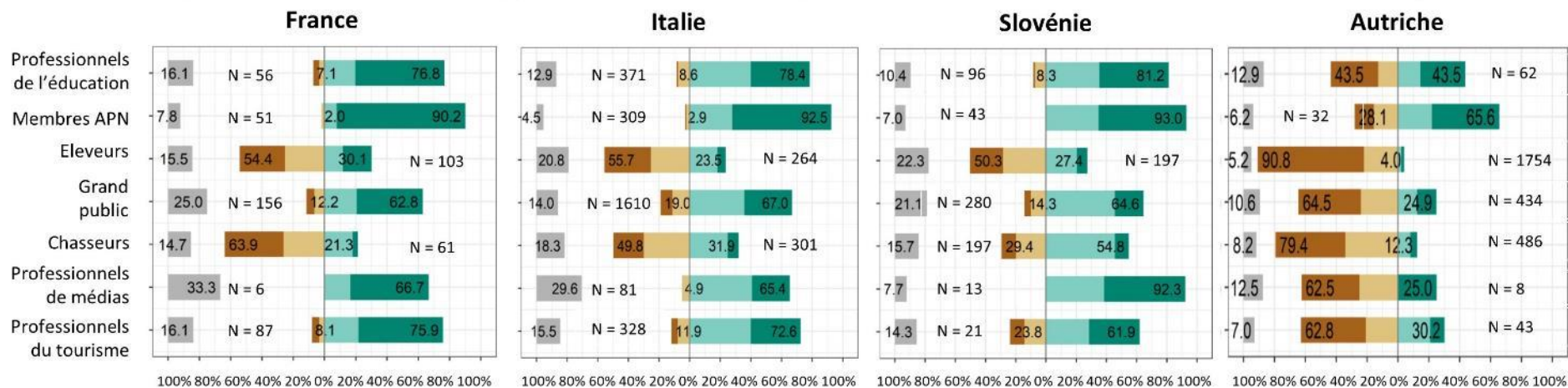
La crainte d'aller randonner en zone de présence à loups s'est montrée globalement faible en France et, dans une moindre mesure et mis à part pour ses éleveurs, en Slovénie (Fig. 4). La peur du loup semble plus répandue en Italie, et fortement marquée en Autriche. Les chasseurs et les éleveurs en France et en Italie semblent moins tolérants à la présence du canidé dans leur commune que les autres parties prenantes dans ces deux pays (Fig. 5). En revanche, comme déjà observé, si l'avis des éleveurs slovènes s'alignent sur ceux des éleveurs français et italiens, ce n'est pas le cas pour les

chasseurs, qui semblent plus tolérants vis-à-vis de la proximité lupine en Slovénie qu'en France et en Italie. Comme également déjà noté, les résultats en Autriche se démarquent nettement de ceux des autres pays : seuls les membres des APN autrichiennes toléreraient un présence lupine à proximité de chez eux.

Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit le mieux vos sentiments à l'égard de la présence du loup [dans votre pays] ?

Figure 2

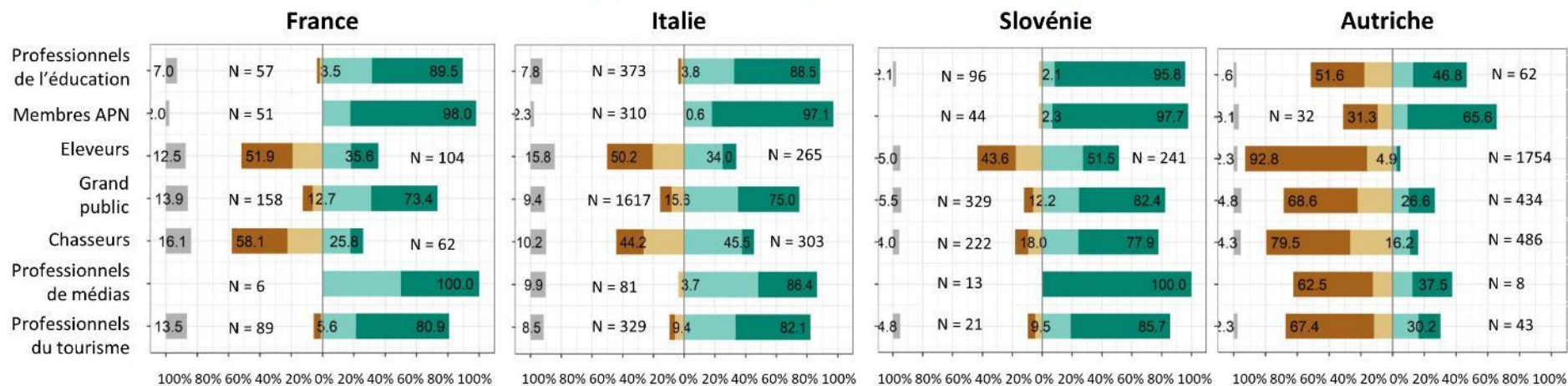
Complètement en faveur Modérément en faveur Modérément contre Complètement contre Ni pour ni contre



Il est important de maintenir la présence du loup en [pays] pour les générations futures.

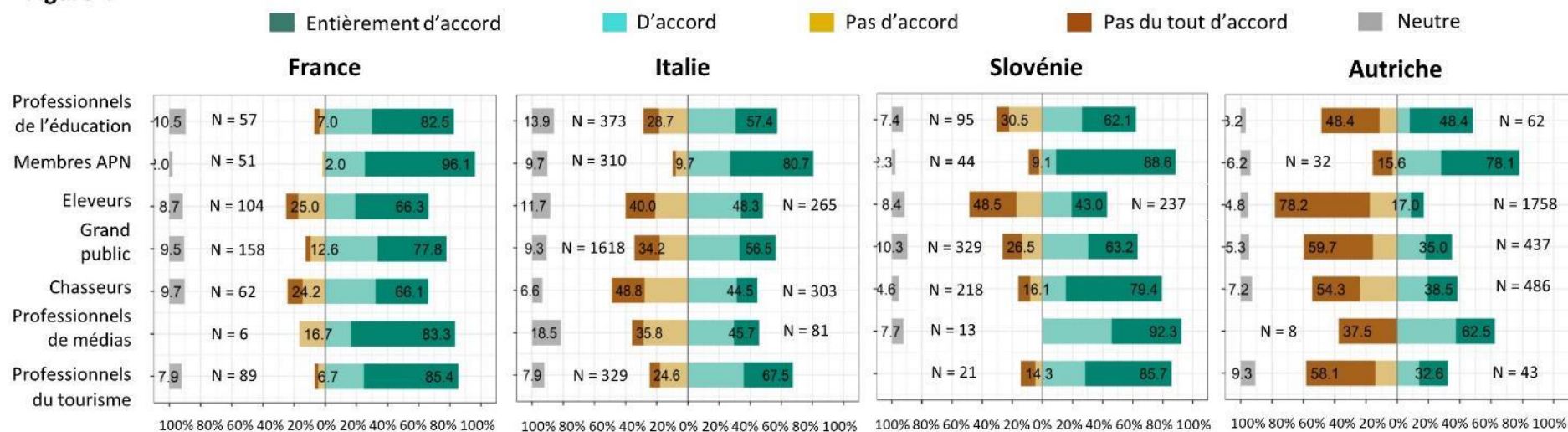
Figure 3

Entièrement d'accord D'accord Pas d'accord Pas du tout d'accord Neutre



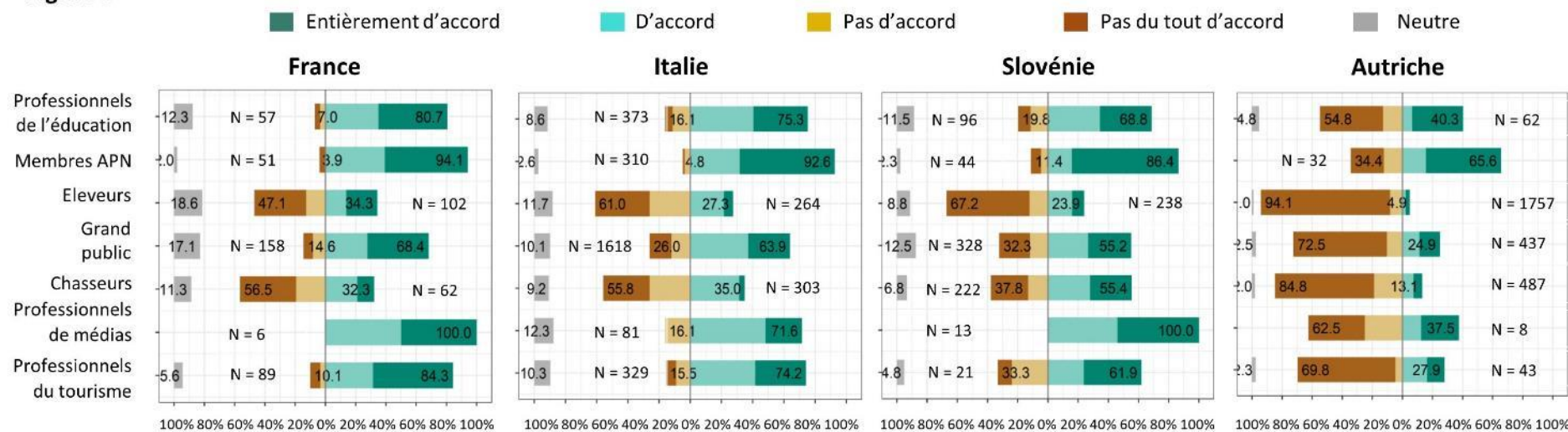
Je n'ai pas peur de randonner dans les forêts où les loups sont présents.

Figure 4



Je pourrais tolérer que des loups vivent dans les bois avoisinants ma commune.

Figure 5



5.3. Attitudes sur la gestion de l'impact du loup sur les activités humaines

5.3.1. Le nombre de loups et sa régulation par l'homme

Une nette majorité d'éleveurs et de chasseurs interrogés dans les quatre pays n'est pas d'accord pour voir augmenter le nombre de loups dans leur région (Fig. 6) et pense que les populations lupines doivent être régulées par la chasse (Fig. 7). Il est notable de constater qu'en France, de nombreuses personnes interrogées se sont déclarées neutres vis-à-vis de la possibilité de voir une augmentation locale de l'effectif de loups. Également remarquable sont les résultats pour la Slovénie, où un pourcentage important du grand public s'est exprimé contre l'augmentation locale du nombre de loups et d'accord sur le besoin de réguler la population par la chasse. Les résultats pour l'Autriche sont, encore une fois, fortement marqués par une opposition générale au loup, avec de nombreux avis défavorables à une augmentation du nombre de loups et favorables à leur régulation par la chasse.

5.3.2. Les dégâts sur les troupeaux domestiques

La majorité de tous les groupes de parties prenantes en France et en Autriche a été d'accord avec l'affirmation que les loups causent d'importants dégâts aux troupeaux domestiques (Fig. 8). Le résultat obtenu en France est peu surprenant en raison du nombre élevé d'attaques lupines sur les troupeaux domestiques dans le pays, ce qui est cependant loin d'être le cas en Autriche. En effet, d'après un rapport technique (WISO et LIFE WolfAlps EU 2020), le nombre d'attaques lupines sur le bétail en 2019 dans les quatre pays de l'enquête a été le suivant : 22 attaques pour 84 ovins et bovins prédatés en Autriche ; 3469 attaques pour 11 569 ovins et bovins tués en France ; 333 attaques pour 1552 ovins, caprins et bovins prédatés dans les Alpes italiennes ; et enfin 328 attaques pour 1304 ovins et bovins tués en Slovénie. En Italie, si seuls les membres d'associations de protection de la nature étaient majoritairement en désaccord avec l'affirmation de l'importance des dégâts lupins sur le bétail, un nombre relativement conséquent de personnes interrogées ne s'est pas positionné sur le sujet (Fig. 8). En Slovénie, ce sont les éleveurs, les chasseurs et les membres du grand public qui se sont montrés pour la plupart d'accord avec l'idée que les dégâts causés par les loups sont graves. Mais la très nette majorité de tous les groupes de parties prenantes dans les quatre pays est d'accord avec la proposition que les éleveurs doivent être indemnisés pour les pertes dues aux loups (Fig. 9). Il s'agit ici du premier des deux seuls points consensuels à émerger de l'enquête.

Figure 6

Je serais d'accord pour voir augmenter le nombre de loups dans ma région.

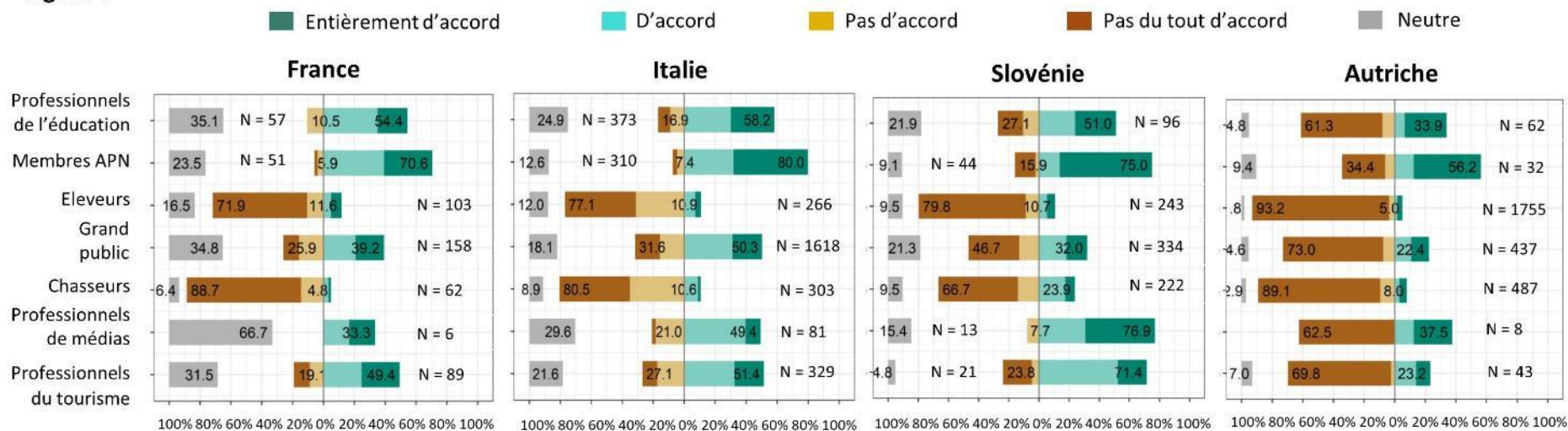
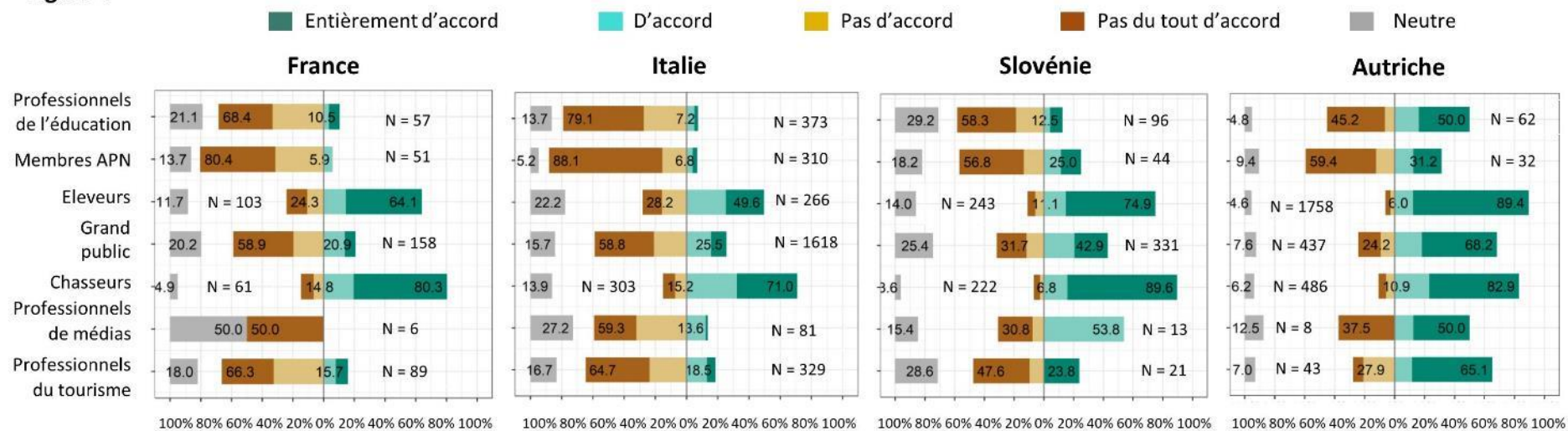


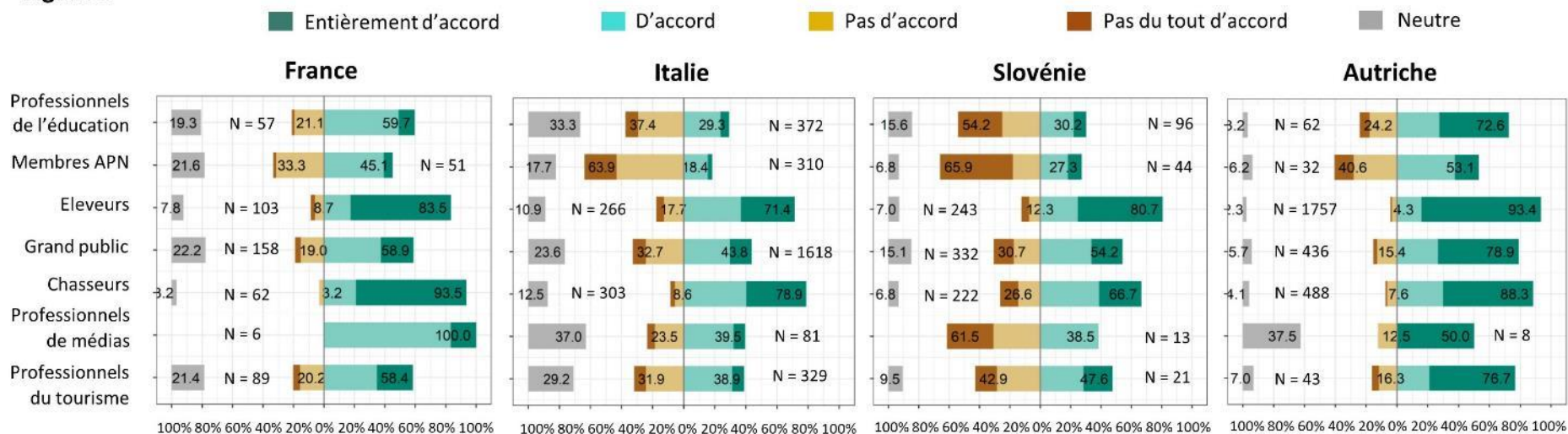
Figure 7

La régulation de la population de loups en [pays] par la chasse est nécessaire.



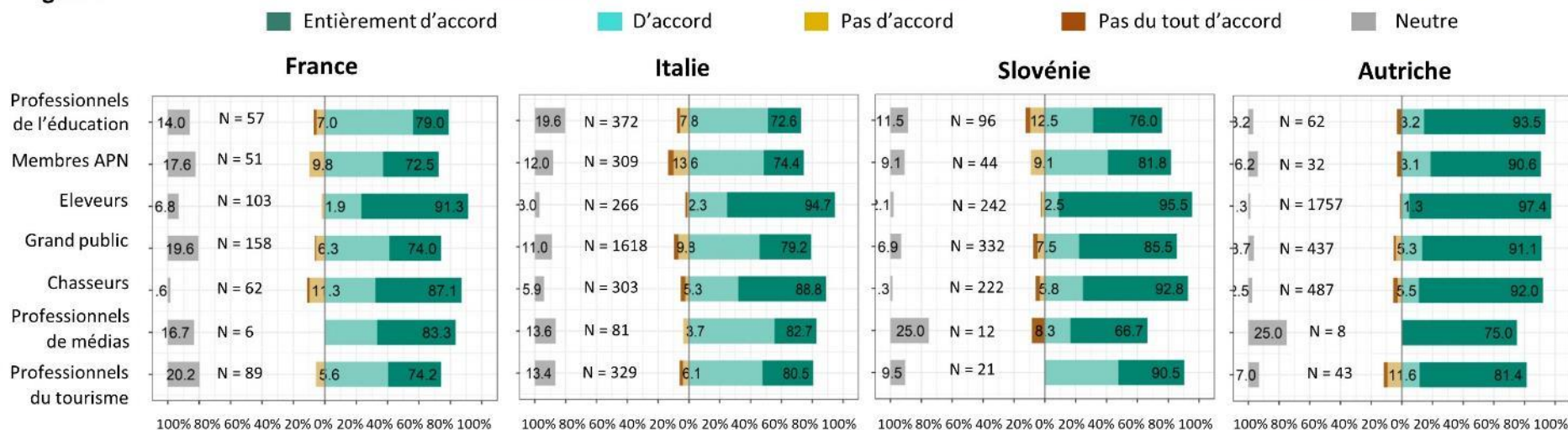
Les loups causent d'importants dommages aux animaux d'élevage.

Figure 8



Les propriétaires d'animaux d'élevage qui perdent leurs animaux à cause du loup doivent être indemnisés.

Figure 9



5.3.3. L'impact des loups sur les populations de gibier

En France et en Italie, la plupart des éleveurs et des chasseurs n'était pas d'accord avec l'affirmation que les loups se nourrissent principalement d'individus âgés ou malades et qu'ils maintiennent ainsi les populations d'ongulés sauvages en bonne santé (Fig. 10). En Slovénie, seule une courte majorité de chasseurs était en désaccord avec cette affirmation, alors qu'en Autriche, encore une fois, la majorité de tous les groupes de parties prenantes – mis à part les membres d'associations de protection de la nature – était également en désaccord avec la notion d'un impact positif des loups sur les populations d'ongulés sauvages. Dans les quatre pays de l'enquête, la plupart des chasseurs était d'accord avec l'affirmation que les loups réduisent fortement les populations de gibier et rendent la chasse impossible (Fig. 11).

5.3.4. Le loup en tant que plus-value touristique

Les membres du grand public, les éleveurs et les chasseurs en Italie et en Slovénie se sont montrés majoritairement sceptiques à l'idée que la thématique du loup puisse attirer des touristes, contrairement à l'avis des professionnels du tourisme dans ces deux pays (Fig. 12). Cependant, la majorité de tous les groupes de parties prenantes en France s'est déclarée d'accord avec la valeur touristique des loups. On constate néanmoins que les pourcentages de personnes interrogées affichant une position de neutralité ou de méconnaissance sur le sujet est relativement importante dans les trois pays. Les résultats en Autriche, comme précédemment, contrastent fortement avec ceux des autres pays : on y observe une opposition marquée à l'idée que les loups puissent attirer les touristes, y compris de la part des membres d'associations de protection de la nature (Fig. 12).

5.4. La sensibilisation, le partage d'informations et la confiance envers différentes sources

Il s'agit ici du deuxième point consensuel à émerger de l'enquête : la majorité de tous les groupes d'acteurs dans les quatre pays du projet est d'accord avec l'affirmation qu'il existe un manque de sensibilisation (ou éducation) et d'informations partagées sur les loups (Fig. 13). Ce consensus est particulièrement visible en France et en Italie. Toutefois, notons que l'affirmation ne précise pas si la cause de ce manque d'informations partagées sur les loups est l'insuffisance des informations disponibles, ou le résultat d'une stratégie perçue comme délibérée de la part des autorités pour dissimuler des données jugées sensibles ou controversées (par exemple, le nombre de loups dans une région ou pays), ou autre raison encore.

Globalement, les sources d'informations sur les loups jouissant des niveaux de confiance les plus élevés sont les forestiers (entre 54% et 80% des personnes interrogées leur font confiance) et les vétérinaires (entre 53% et 82% des personnes interrogées leur font confiance, à l'exception des gens dans les Alpes du Nord en France, où ce chiffre n'atteint que 48%, avec 43% des personnes étant neutres sur le sujet). Cela est également le cas pour les biologistes en France, en Slovénie et en Italie (entre 59% et 78% des personnes interrogées leur font confiance), mais nullement en Autriche, où le niveau de confiance envers ces professionnels ne dépasse pas 42%.

Des avis assez tranchés peuvent aussi être constatés par pays sur le niveau de confiance accordé aux chasseurs : si la majorité des personnes interrogées en Autriche et en Slovénie les croit en tant que source d'informations sur les loups (entre 66% et 78% selon l'aire d'étude), cela ne semble pas être le cas ni en France (18% au Mercantour et 23% dans les Alpes du Nord), ni en Italie (entre 13% et 34% selon l'aire d'études). Concernant les éleveurs, le tableau est moins net, mais seules les personnes interrogées en Autriche et dans les Alpes Centrales italiennes leur font majoritairement confiance comme source d'informations sur les loups.

Le niveau de confiance accordé aux associations de protection de la nature est aussi assez variable : par exemple, plus de 50% des personnes interrogées dans 5 des 9 aires d'études italiennes ne leur font pas confiance comme source d'informations. Cependant, ce rejet est particulièrement prononcé en Autriche, où entre 77% et 84% des personnes interrogées ne se fient pas aux APN comme source d'informations sur les loups. Aucune tendance claire ne se dégage sur le niveau de confiance accordé aux autorités publiques du domaine de l'environnement (même en Autriche) et de l'agriculture (mis à part en Autriche, où ce niveau est globalement faible).

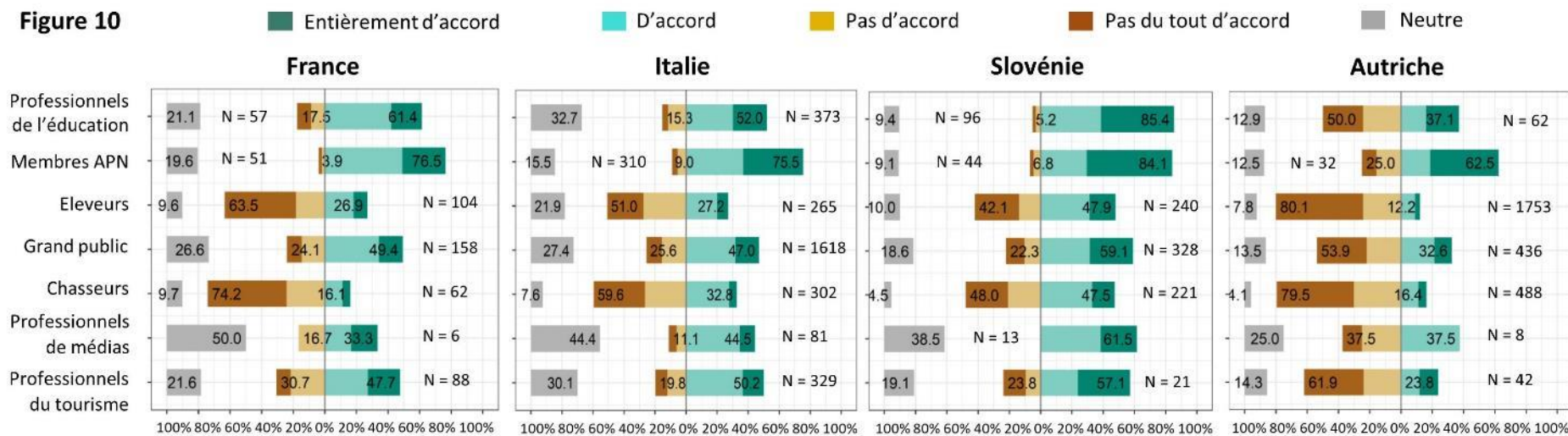
Enfin, les majorités dans les quatre pays ne se fient ni aux médias (entre 51% et 88% des personnes interrogées ne leur font pas confiance, sauf dans les Alpes centrales italiennes, où ce chiffre est de 48%), ni aux élus (entre 60% et 94% des personnes interrogées ne leur font pas confiance) comme source d'informations sur les loups (voir Bele *et al.* 2022, pages 68 à 77 pour les figures concernant le niveau de confiance accordée aux différentes sources potentielles d'informations sur les loups).

Malgré ces tendances, il est crucial de garder en tête que les résultats présentés dans le paragraphe précédent sont compilés par aire d'études, sans distinction par groupe de partie prenante. Puisque le nombre de personnes interrogées par groupe de partie prenante est très variable, tant entre les seize aires d'études qu'à l'intérieur de chacune, il est fort possible que ce facteur biaise les résultats. Par exemple, en Autriche, plus de 1700 éleveurs ont été interrogés, alors qu'en France, ce chiffre

n'est que d'environ une centaine. De même, seuls 32 membres d'association de protection de la nature ont été interviewés en Autriche. Ainsi, le point de vue des éleveurs sur le niveau de confiance accordée aux différentes sources d'informations sur les loups est disproportionnellement représenté dans l'échantillon autrichien. Ce biais devrait être corrigé lors des analyses statistiques des résultats de l'enquête.

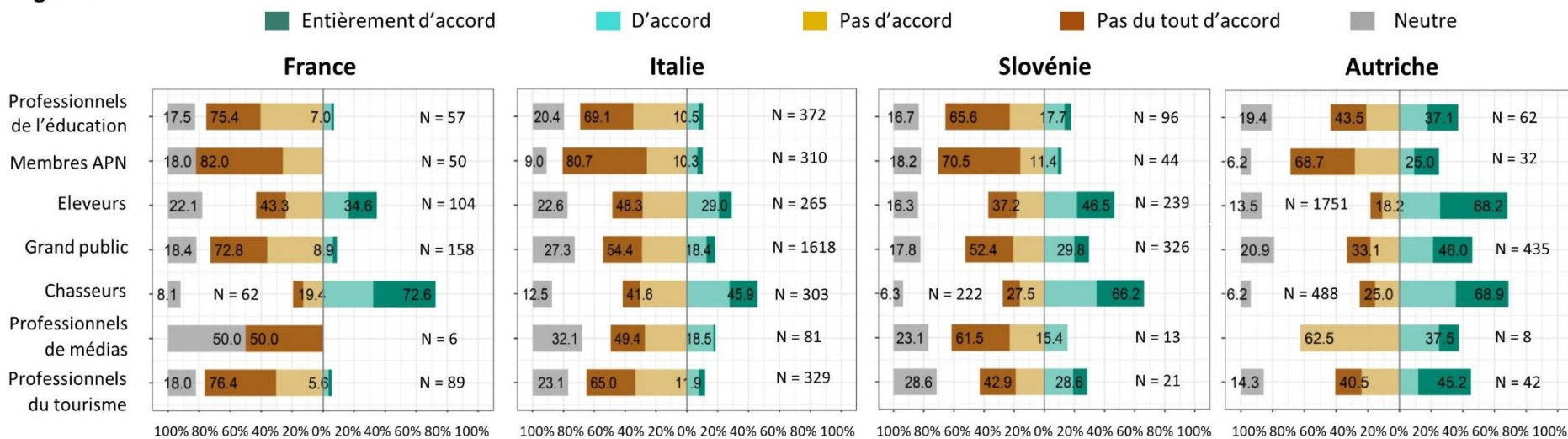
Les loups se nourrissent principalement d'animaux vieux et malades et maintiennent ainsi les populations d'ongulés sauvages en bonne santé.

Figure 10



Les loups réduisent fortement les populations d'ongulés et rendent la chasse impossible.

Figure 11



La thématique du loup attire les touristes.

Figure 12

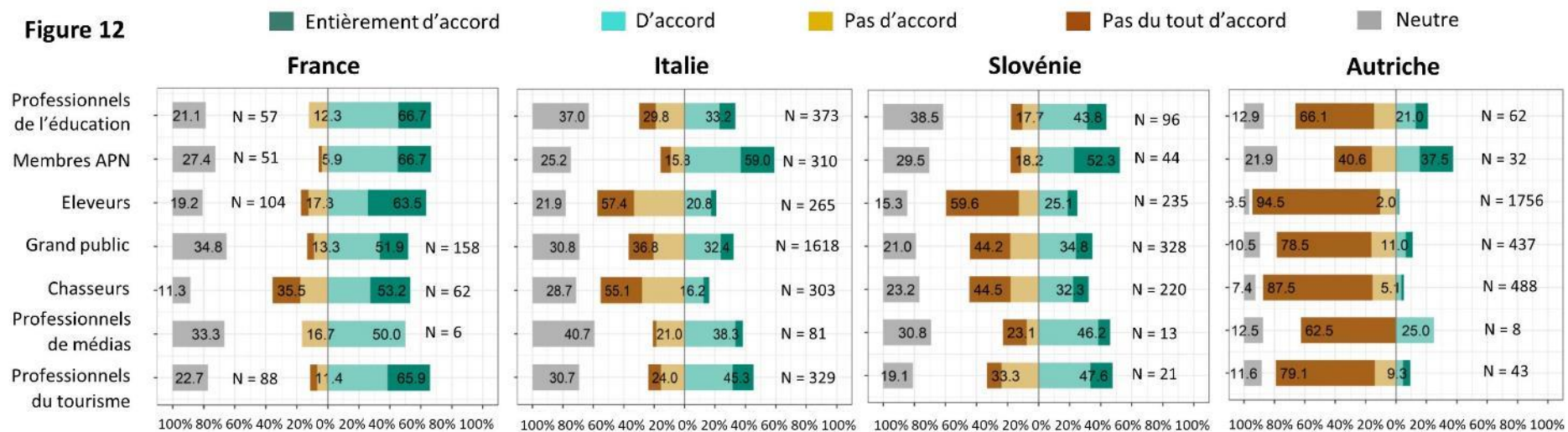
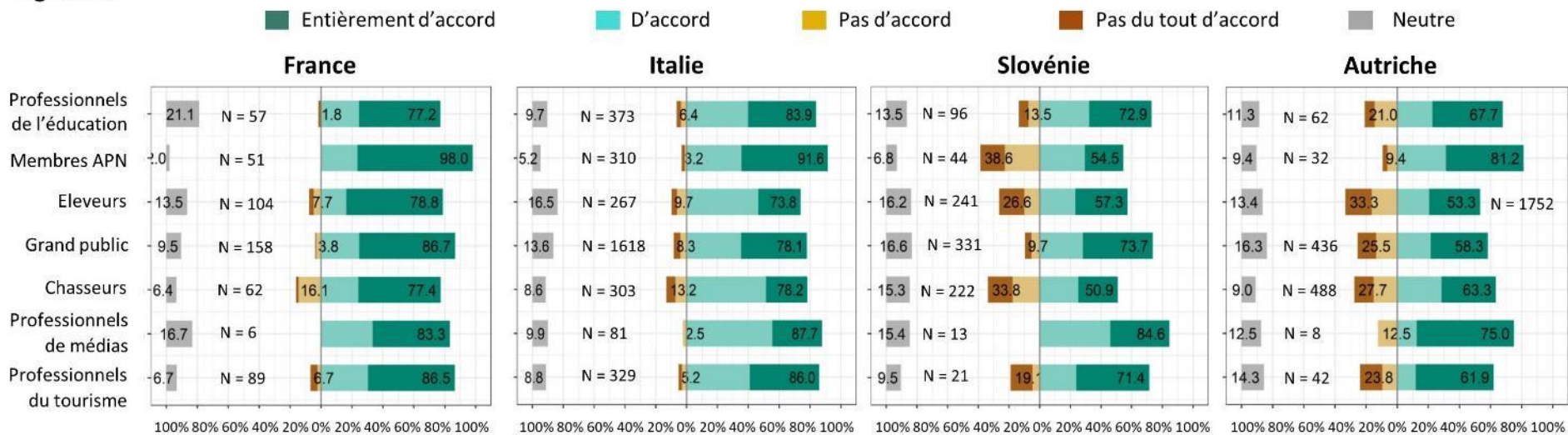


Figure 13

Il y a un manque d'éducation et d'informations partagées sur les loups.



6. Mise en perspective des résultats obtenus en France en 2000 et en 2021

6.1. Introduction et mises en garde méthodologiques

Une étude sur les dimensions humaines du loup et de sa gestion a également été menée dans le cadre du projet LIFE-Nature « Le retour du loup dans les Alpes françaises » (1999-2004) (Bath 2000). Certaines questions posées lors de cette enquête sont les mêmes ou très similaires à celles posées lors de l'enquête du projet LIFE WolfAlps EU en 2021. Les aires d'études françaises de deux enquêtes se chevauchent grossièrement (départements de la Savoie et des Alpes-Maritimes pour la première, Parc national du Mercantour et Alpes du nord pour la deuxième), et toutes les personnes interrogées vivaient ou travaillaient dans des communes rurales. Ainsi, il est intéressant de mettre en perspective ces deux études espacées de 20 ans afin d'entrevoir quelques tendances de l'évolution (ou pas) de l'attitude et de la perception envers le loup en France qui pourraient être investiguées plus en profondeur à l'avenir.

Ceci dit, il convient de garder à l'esprit que des différences méthodologiques entre les enquêtes LIFE de 2000 et de 2021 interdisent toute conclusion définitive. Premièrement, bien que les aires d'études soient similaires, cela est nettement plus vrai dans le cas Alpes-Maritimes-Mercantour que dans celui de Savoie-Alpes du nord. Dans le premier cas, le site de 2021 (le Parc national du Mercantour) est inclus dans celui des Alpes-Maritimes, alors que dans le deuxième, c'est l'inverse (la Savoie est incluse dans les Alpes du nord). Deuxièmement, l'enquête quantitative de 2000 n'a été faite qu'auprès du grand public, alors que celle de 2021 inclut l'avis d'autres groupes de parties prenantes (chasseurs, éleveurs, etc.). Une analyse comparative des réponses du grand public en 2000 et en 2021 serait possible mais hors du cadre du présent rapport. Troisièmement, le nombre de personnes interrogées (c'est-à-dire, la taille des échantillons) est assez variable entre les différentes aires d'études en 2000 et en 2021. Enfin, la formulation de nombreuses questions est assez différente entre les deux enquêtes pour rendre la comparaison délicate (voir des exemples ci-dessous). Ces différences méthodologiques peuvent à elles seules expliquer, au moins en partie, les différences observées entre les résultats de 2000 et de 2021. Il s'agit donc ici d'une simple comparaison qualitative des résultats de deux enquêtes, et pas d'une analyse statistiquement robuste.

6.2. Résultats

La première question de deux enquêtes, même si formulées un peu différemment, portait sur les sentiments de la personne interrogée envers les loups (tableau 3). On constate notamment ce qui semble être une polarisation accrue à cet égard en Savoie-Alpes du nord au fil du temps, avec une baisse considérable du pourcentage de personnes n'étant ni contre, ni pour le prédateur entre 2000 et 2021. Cependant, lorsqu'il s'agit de l'importance de conserver le loup pour les futures générations, une augmentation du pourcentage de personnes d'accord ou complètement d'accord avec cette affirmation paraît visible tant dans les Alpes-Maritimes-Mercantour que dans Savoie-Alpes du nord (tableau 4). On remarque une même tendance quant à la nécessité de préserver des loups en France malgré la présence des populations « abondantes » (adjectif utilisé en 2021) ou « viables » (adjectif utilisé en 2000) de l'espèce ailleurs en Europe (tableau 5).

Tableau 3. Réponses obtenues lors des enquêtes LIFE de 2000 et 2021 sur les sentiments des personnes interrogées envers les loups.

	Alpes Maritimes (2000) N = 393	Mercantour (2021) N = 251	Savoie (2000) N = 402	Alpes du Nord (2021) N = 269
Complètement contre/contre	34,4%	23,1%	11%	25,3%
Ni pour ni contre	19,6%	25,9%	35%	10,4%
En faveur/complètement en faveur	46%	51%	32%	64,3%

Données extraites de Bele *et al.* (2022), figure 52 (page 56) et Bath (2000), tableau 12 (page 38). Question posée en 2021 : « Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit le mieux vos sentiments à l'égard de la présence du loup en France ? ». Question posée en 2000 : « Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux vos sentiments envers les loups ? ».

Tableau 4. Réponses obtenues lors des enquêtes LIFE de 2000 et 2021 sur l'importance de maintenir les populations de loups en France pour les futures générations.

	Alpes Maritimes (2000) N = 397	Mercantour (2021) N = 257	Savoie (2000) N = 403	Alpes du Nord (2021) N = 270
Pas du tout d'accord/pas d'accord	41,8%	20,6%	33,5%	23,7%
Neutre	13,4%	18,3%	13%	5,6%
D'accord/entièrement d'accord	44,8%	61,1%	53,5%	70,7%

Données extraites de Bele *et al.* (2022), figure 53 (page 57) et Bath (2000), tableau 15 (page 40). Affirmation proposée en 2021 et en 2000 : « Il est important de maintenir la présence du loup en France pour les générations futures. ».

Tableau 5. Réponses obtenues lors des enquêtes LIFE de 2000 et 2021 sur l'absence de nécessité d'avoir des loups en France car des populations abondantes (2021) ou viables (2000) existent ailleurs en Europe.

	Alpes Maritimes (2000) N = 397	Mercantour (2021) N = 255	Savoie (2000) N = 402	Alpes du Nord (2021) N = 268
Pas du tout d'accord/pas d'accord	50,9%	63,5%	33,5%	51,8%
Neutre	7,3%	17,6%	13%	10,1%
D'accord/entièrement d'accord	41,8%	18,8%	53,5%	38,1%

Données extraites de Bele *et al.* (2022), figure 54 (page 58) et Bath (2000), tableau 21 (page 46). Affirmation proposée en 2021 : « Il n'est pas nécessaire d'avoir des loups en France car des populations abondantes existent déjà dans d'autres pays d'Europe. ». Affirmation proposée en 2000 : « Il n'est pas nécessaire d'avoir des loups en France parce qu'il y a déjà des populations viables dans d'autres pays européens. ».

Bien que toujours minoritaire (< 50%), on entrevoit un accroissement entre 2000 et 2021 des avis favorables à l'augmentation du nombre de loups dans la région (2021) ou le département (2000) des personnes interrogées (tableau 6). En revanche, lorsque l'affirmation porte sur la présence d'assez de loups dans sa région ou son département, l'augmentation du pourcentage des personnes qui ne sont pas du tout d'accord ou pas d'accord avec l'idée est bien plus franche en Savoie-Alpes du nord que dans les Alpes-Maritimes-Mercantour, où l'accroissement entre 2000 et 2021 concerne surtout la catégorie « neutre » (tableau 7).

Tableau 6. Réponses obtenues lors des enquêtes LIFE de 2000 et 2021 sur la possibilité de voir augmenter le nombre de loups dans sa région (2021) ou son département (2000).

	Alpes Maritimes (2000) N = 396	Mercantour (2021) N = 256	Savoie (2000) N = 402	Alpes du Nord (2021) N = 270
Pas du tout d'accord/pas d'accord	67,7%	41%	54,2%	33,7%
Neutre	17,2%	31,2%	24,9%	22,2%
D'accord/entièrement d'accord	15,2%	27,7%	20,9%	44,1%

Données extraites de Bele *et al.* (2022), figure 56 (page 60) et Bath (2000), tableau 49 (page 73). Affirmation proposée en 2021 : « Je serais d'accord pour voir augmenter le nombre de loups dans ma région. ». Affirmation proposée en 2000 : « Je serais d'accord avec une augmentation du nombre de loups en Savoie/Des Alpes-Maritimes. ».

Tableau 7. Réponses obtenues lors des enquêtes LIFE de 2000 et 2021 sur la présence d'assez de loups dans sa région (2021) ou son département (2000).

	Alpes Maritimes (2000) N = 396	Mercantour (2021) N = 256	Savoie (2000) N = 402	Alpes du Nord (2021) N = 270
Pas du tout d'accord/pas d'accord	11,6%	18,4%	16,7%	33,7%
Neutre	20,7%	39,8%	34,6%	27,5%
D'accord/entièrement d'accord	67,7%	41,8%	48,8%	45,6%

Données extraites de Bele *et al.* (2022), figure 57 (page 61) et Bath (2000), tableau 50 (page 74). Affirmation proposée en 2021 : « Nous avons déjà assez de loups dans ma région. ». Affirmation proposée en 2000 : « Nous avons déjà assez de loups en Savoie/Des Alpes-Maritimes. ».

On constate en revanche une faible évolution entre 2000 et 2021 du pourcentage de personnes interrogées en France qui étaient d'accord avec l'affirmation que les loups ont été réintroduits (par l'homme) dans le pays : ils étaient 54,3% en 2000 (d'accord ou complètement d'accord avec l'affirmation que « Les loups ont été réintroduits en France » – tableau 35, page 59 dans Bath 2000) et 50% en 2021 (tableau 2 ci-dessus).

Sur la nécessité d'indemniser les propriétaires qui perdent des animaux d'élevage à cause d'attaques lupines, une forte majorité y était toujours et partout favorable (tableau 8). Néanmoins, un comparatif par aire d'études entre 2000 et 2021 concernant l'affirmation que les loups causent d'importants dommages aux animaux d'élevage n'est pas possible, car Bele *et al.* (2022) présentent les résultats afférents par groupe de partie prenante et à l'échelle de la France, et pas par aire d'études. On observe néanmoins qu'une large majorité des personnes interrogées en France en 2021 (plus de 58% pour tous les groupes de parties prenantes, mis à part les membres des APN, Fig. 8) et en 2000 (70,8% – tableau 51, page 75 dans Bath 2000) était d'accord ou complètement d'accord avec l'affirmation que les loups causent des dégâts conséquents aux troupeaux domestiques.

Tableau 8. Réponses obtenues lors des enquêtes LIFE de 2000 et 2021 sur la nécessité d'indemniser les propriétaires qui perdent des animaux d'élevage à cause du loup.

	Alpes Maritimes (2000) N = 395	Mercantour (2021) N = 256	Savoie (2000) N = 403	Alpes du Nord (2021) N = 270
Pas du tout d'accord/pas d'accord	7,6%	6,2%	9,2%	6,3%
Neutre	6,8%	15,2%	11,4%	13,3%
D'accord/entièrement d'accord	85,5%	78,5%	79,4%	80,4%

Données extraites de Bele *et al.* (2022), figure 59 (page 63) et Bath (2000), tableau 60 (page 84). Affirmation proposée en 2021 : « Les propriétaires d'animaux d'élevage qui perdent leurs animaux à cause du loup doivent être indemnisés. ». Affirmation proposée en 2000 : « Les propriétaires de troupeau qui perdent du bétail à cause des attaques de loups devraient être dédommages. ».

Une autre affirmation de l'enquête de 2000 portait sur la peur de se promener en forêt en présence lupine (« J'aurais peur de me promener dans des forêts où les loups sont présents »). Elle a été reprise dans l'enquête de 2021, mais avec une formulation négative et au présent de l'indicatif au lieu du présent du conditionnel (« Je n'ai pas peur de randonner dans les forêts où les loups sont présents »). En outre, comme avant, les résultats afférents sont présentés par groupe de partie prenante et à l'échelle de la France dans Bele *et al.* (2022), ce qui rend la comparaison entre 2000 et 2021 plus hasardeuse. On remarque tout de même que la peur du loup semble avoir globalement diminué en France sur 20 ans, la majorité des personnes interrogées affirmant ne pas avoir peur de randonner dans les forêts en présence lupine en 2021 (plus de 66% pour tous les groupes d'acteurs, Fig. 4), alors que les résultats étaient plus mitigés en 2000 (53,2% pas du tout d'accord ou pas d'accord, et 42% d'accord ou complètement d'accord avec l'affirmation d'avoir peur – tableau 33, page 58 dans Bath 2000).

Dans l'enquête de 2000, une affirmation proposée aux personnes interrogées concernait la chasse aux loups (« La chasse aux loups devrait être autorisée dans le département de la Savoie / Des Alpes-Maritimes »). En 2021, l'équivalente a été formulée de façon plus assertive, avec l'utilisation du présent de l'indicatif à la place du présent du conditionnel (« La régulation de la population de loups en France par la chasse est nécessaire »). De plus et à nouveau, les résultats sont présentés par groupe de partie prenante et à l'échelle de la France dans Bele *et al.* (2022). Malgré ces différences, on constate qu'en 2000, la majorité des personnes interrogées était d'accord ou complètement d'accord avec la proposition que la chasse aux loups devrait être autorisée (56,9%, tableau 66, page 88 dans Bath 2000), tandis qu'en 2021, seuls les éleveurs et les chasseurs adhéraient majoritairement à l'idée que cela soit nécessaire (Fig. 7).

Concernant la prédation lupine sur les ongulés sauvages et le rôle du prédateur dans l'écosystème, les affirmations ont été bien différentes entre les deux enquêtes : les notions d'« animaux vieux et malades » et de « populations en bonne santé » mentionnées en 2021 (« Les loups se nourrissent principalement d'animaux vieux et malades et maintiennent ainsi les populations d'ongulés sauvages en bonne santé ») ont été absentes en 2000, dont l'affirmation portait surtout sur le concept d'« équilibre » (« Les loups aident à garder en équilibre les populations de grands mammifères sauvages » – tableau 28, page 52 dans Bath 2000). D'autres différences majeures de formulation, qui interdisent toute comparaison, même qualitative, sont aussi présentes dans d'autres questions sur l'impact du loup sur les populations de gibier (en 2021 : « Les loups réduisent fortement les

populations d'ongulés et rendent la chasse impossible » ; en 2000 : « Les loups ont un impact considérable sur le grand gibier » – tableau 22, page 47 dans Bath 2000 – et « Les loups réduisent les populations de mouflons et de chamois à des niveaux inacceptables » – tableau 24, page 49 dans Bath 2000).

Sur l'attrait que les loups pourraient représenter pour le tourisme, les résultats sont également présentés par groupe de partie prenante et à l'échelle de la France dans Bele *et al.* (2022). De plus, l'affirmation faite en 2021 ne précise point de limites géographiques (« La thématique du loup attire les touristes »), contrairement à celle de 2000 (« La présence des loups en Savoie/Des Alpes-Maritimes favorise le tourisme dans le département »). On remarque tout de même ce qui semble être une évolution des avis sur 20 ans : la majorité de tous les groupes de parties prenantes en France a été d'accord ou complètement d'accord avec l'idée que les loups attirent les touristes en 2021 (Fig. 12), alors qu'en 2000, les personnes interrogées en étaient majoritairement en désaccord (61,1% pas du tout d'accord ou pas d'accord – tableau 31, page 64 dans Bath 2000).

Aucune affirmation ou question portant sur le manque de sensibilisation et de partage d'informations sur les loups, comme figurant dans l'enquête de 2021 (Fig. 13), n'a été faite en 2000. Les questions posées lors de ce premier LIFE étaient assez différentes et interdisent toute comparaison (« Allez-vous vous tenir au courant des solutions qui seront proposées en réponse au retour du loup en France ? » et « Souhaitez-vous recevoir plus d'informations sur la problématique de la gestion du retour du loup en France ? »).

7. Discussion et conclusions

Malgré les problèmes rencontrés pour la mise en œuvre de l'enquête de 2021 dans toutes les aires d'études et les biais possibles qui en découlent, globalement, ce sont les éleveurs qui se sont montrés les plus défavorables à la présence du loup, et ce pour des raisons évidentes. Pourtant, l'un des points consensuels qui émergent de l'avis de tous les groupes de parties prenantes dans les quatre pays du projet LIFE WolfAlps EU est que les éleveurs doivent être indemnisés des dégâts causés par les loups à leurs troupeaux. Dans un dossier où les points de convergence sont rares, il s'agit d'un message à souligner. En France, l'appui à cette mesure de gestion semble fort et assez stable depuis une vingtaine d'années.

Les chasseurs ont affiché une attitude généralement négative envers le canidé dans l'enquête de 2021, mais avec l'exception notable de ceux interrogés en Slovénie. Bien que tout aussi inquiets de l'impact du loup sur les ongulés sauvages et favorables à une régulation de l'espèce par la chasse, les chasseurs slovènes interrogés se sont démarqués de leurs pairs européens par une plus grande tolérance envers le loup, par une plus grande importance accordée au maintien de l'espèce pour les générations futures, et enfin par une plus forte propension à accepter le principe que le canidé maintient les populations d'ongulés sauvages dans un bon état de santé grâce à la prédation préférentielle sur les individus malades ou âgés. En parallèle, on peut constater que les chasseurs slovènes semblent jouir d'un niveau de confiance, en tant que source d'informations sur les loups, plus élevé que celui de leurs pairs italiens et français. Il serait intéressant d'en examiner les raisons.

Les résultats obtenus en Autriche contrastent souvent avec ceux obtenus ailleurs : un avis défavorable et une opposition au loup y semblent largement majoritaires. Ce constat pourrait néanmoins être expliqué, au moins en partie, par la méthode d'échantillonnage utilisée dans le pays. La pandémie de Covid-19 ayant empêché l'équipe locale de réaliser l'enquête en présentiel, la stratégie adoptée a été de partager, notamment via les réseaux sociaux, un lien vers la version numérique du questionnaire. Il semblerait que des associations d'éleveurs ont saisi de l'occasion pour encourager leurs adhérents à afficher clairement leur opposition au loup. On constate en effet que le nombre d'éleveurs interrogés en Autriche (plus de 1750) est dix-sept fois plus important que le nombre interrogé en France (une centaine) et sept fois plus élevé que les nombres en Italie et en Slovénie (environ 250). Pourtant, les résultats d'une étude statistique réalisée par l'Université de médecine vétérinaire de Vienne, partenaire du projet LIFE WolfAlps EU, montrent que les différences dans les échantillons des quatre pays de l'enquête n'expliquent que la moitié des écarts observés entre les réponses autrichiennes et celles obtenues ailleurs. L'autre moitié ne serait donc pas due aux différences de méthodes d'échantillonnage, mais à d'autres facteurs, potentiellement culturels ou contextuels.

La comparaison des résultats des enquêtes LIFE réalisées en 2000 et en 2021 en France suggère une tendance globale vers une meilleure acceptation de la présence du loup dans le pays, mais également ce qui se semble être une polarisation accrue des avis, les éleveurs et les chasseurs interrogés en 2021 se montrant souvent en désaccord tant avec l'avis des autres parties prenantes en 2021 qu'avec celui des personnes interrogées en 2000. Plus généralement, l'idée que les loups ont été réintroduits

en France par l'homme semble particulièrement ancrée, aucune évolution à cet égard n'étant apparente entre 2000 et 2021.

La méthode mise en œuvre dans le cadre du projet LIFE WolfAlps EU est celle de l'enquête quantitative de type sondage, une approche souvent utilisée pour identifier les avis des personnes interrogées sur un sujet donné, mais limitée pour en identifier les causes, les logiques, les motivations et les stratégies sous-jacentes. Pour aborder ces questions, il serait nécessaire de mobiliser d'autres outils des sciences humaines et sociales. Les aspects sociologiques, culturels et ethnologiques de la présence du loup en France ont par ailleurs fait l'objet d'une expertise collective [Dumez (coord.), Arpin *et al.* 2017] à laquelle nous renvoyons le lecteur intéressé par une meilleure connaissance des relations contemporaines humains-loups en France, ainsi qu'une analyse des positions et des représentations des acteurs.

8. Références

- Bath, A. (2000). *Human dimensions in wolf management in Savoie and Des Alpes Maritimes, France : results targeted toward designing a more effective communication campaign and building better public awareness materials*. Technical report. LIFE-Nature project « Le Retour du Loup dans les Alpes Françaises » and the Large Carnivore Initiative for Europe.
- Bele, B., Skrbinšek, T., Ambrogini, C., Berzins, R., Chioso, C., Faure, N., Gambini, I., Knauer, F., Kuralt, Ž., Majić Skrbinšek, A., Mavec, M., Minola, L., Potočnik, H., Rossi, E., Ruco, V., Simon, R. N., Trombin, J., Vettorazzo, E., Walter, T. (2022). *Public attitudes toward wolves and wolf conservation in Austrian, French, Italian and Slovenian Alps*, Technical report, LIFE 18 NAT/IT/000972 WOLFALPS EU. https://www.lifewolfalps.eu/wp-content/uploads/2022/06/D1.1_DELIVERABLE_Report-ex-ante_human-dimension.pdf
- Dumez Richard (coord.), Arpin Isabelle, Hubert Alix, Legrand Marine, Lescureux Nicolas, Manceron Vanessa, Morizot Baptiste, Mounet Coralie, 2017. Expertise scientifique collective sur les aspects sociologiques, culturels et ethnologiques de la présence du loup en France. Expertise pour le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 67 p. http://www.patrinat.fr/sites/patrinat/files/atoms/files/2018/10/esco_loup_shs_2017_rapport_final.pdf.
- WISO (Large Carnivores, Wild Ungulates and Society Working Group of the Alpine Convention) and LIFE WolfAlps EU (2020). *Prevention of damages caused by large carnivores in the Alps*. Technical report, LIFE 18 NAT/IT/000972 WOLFALPS EU. https://www.lifewolfalps.eu/wp-content/uploads/2022/09/A2_Del_Report_Prevention-of-damages-caused-by-large-carnivores-in-the-Alps.pdf.

9. Annexe – le questionnaire en français de l'enquête LIFE WolfAlps EU de 2021

Actions coordonnées pour améliorer la coexistence entre les activités humaines et le loup à l'échelle de l'arc alpin



Projet cofinancé par l'Union Européenne - Programme LIFE

PARTIE A : Nous commencerons avec les aspects généraux concernant votre attitude envers le loup. Merci de choisir les réponses qui décrivent le mieux votre opinion sur une échelle de 1 à 5.

1. Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit le mieux vos sentiments à l'égard de la présence du loup en France ?

- a) complètement contre
- b) modérément contre
- c) ni pour ni contre

- d) modérément en faveur
- e) complètement en faveur

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Entièrement d'accord
2. Il est important de maintenir la présence du loup en France pour les générations futures.	1	2	3	4	5
3. Il n'est pas nécessaire d'avoir des loups en France car des populations abondantes existent déjà dans d'autres pays d'Europe.	1	2	3	4	5
4. Les loups réduisent fortement les populations d'ongulés et rendent la chasse impossible.	1	2	3	4	5
5. Les loups se nourrissent principalement d'animaux vieux et malades et maintiennent ainsi les populations d'ongulés sauvages en bonne santé.	1	2	3	4	5
6. Je pourrais tolérer que des loups vivent dans les bois avoisinants ma commune.	1	2	3	4	5
7. Je n'ai pas peur de randonner dans les forêts où les loups sont présents.	1	2	3	4	5
8. Les loups n'attaquent pas les gens.	1	2	3	4	5
9. La thématique du loup attire les touristes.	1	2	3	4	5
10. La présence du loup impacte négativement la biodiversité des prairies alpines.	1	2	3	4	5
11. La présence du loup a un impact positif sur la biodiversité en général.	1	2	3	4	5



PARTIE B : Les questions suivantes concernent vos connaissances générales sur le loup. Merci de choisir la réponse que vous trouvez la plus appropriée ou celle qui décrit le mieux vos connaissances et votre opinion (**une seule réponse possible par question**).

1. Combien pèse un loup gris adulte (loup européen des Alpes) ?

- a) 15-30 kg
- b) 31-45 kg
- c) 46-60 kg
- d) plus de 60 kg
- e) je ne sais pas

2. Les loups se nourrissent principalement :

- a) d'ongulés sauvages comme le cerf ou le chamois
- b) de cadavres
- c) d'animaux domestiques
- d) je ne sais pas

3. Les loups vivent généralement :

- a) en solitaire
- b) en couple
- c) en meute
- d) je ne sais pas

4. Les loups ont été réintroduits en France :

- a) oui
- b) non
- c) je ne sais pas

5. Les loups sont revenus naturellement dans des zones d'où ils avaient été éradiqués autrefois :

- a) oui
- b) non
- c) je ne sais pas

6. De manière générale, pensez-vous que le nombre de loups en France :

- a) augmente
- b) diminue
- c) est stable
- d) je ne sais pas



PARTIE C : Les prochaines questions concernent la gestion du loup. Merci de choisir pour chacune la réponse qui décrit le mieux vos connaissances et votre opinion.

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Entièrement d'accord	Je ne dispose pas de suffisamment d'informations
1. Les loups causent d'importants dommages aux animaux d'élevage.	1	2	3	4	5	6
2. Les propriétaires d'animaux d'élevage qui perdent leurs animaux à cause du loup doivent être indemnisés.	1	2	3	4	5	6
3. Si un loup tuait un animal d'élevage, je serais d'accord avec le fait de tuer cet animal posant problème.	1	2	3	4	5	6
4. Les chiens de protection sont une mesure efficace de prévention pour éviter les attaques de loup sur le bétail.	1	2	3	4	5	6
5. Les clôtures électriques utilisées sur les pâtures sont une mesure efficace de prévention pour éviter les attaques de loup sur le bétail.	1	2	3	4	5	6
6. Je serais d'accord pour voir augmenter le nombre de loups dans ma région.	1	2	3	4	5	6
7. Nous avons déjà assez de loups dans ma région.	1	2	3	4	5	6
8. La régulation de la population de loups en France par la chasse est nécessaire.	1	2	3	4	5	6
9. Il y a un manque d'éducation et d'informations partagées sur les loups.	1	2	3	4	5	6



PARTIE D : Merci de partager votre opinion sur ces différentes sources d'information.

1. A quel point faites-vous confiance aux sources d'informations suivantes sur le sujet du loup ?

	Pas confiance du tout	Pas confiance	Neutre	Confiance	Entièrement confiance
Médias	1	2	3	4	5
Biologistes	1	2	3	4	5
Chasseurs	1	2	3	4	5
Forestiers	1	2	3	4	5
Eleveurs	1	2	3	4	5
Vétérinaires	1	2	3	4	5
Associations de protection de la nature	1	2	3	4	5
Ministère de la Transition Ecologique	1	2	3	4	5
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	1	2	3	4	5
Elus	1	2	3	4	5

2. Avez-vous déjà entendu parler du projet LIFE WOLFALPS EU « Actions coordonnées pour améliorer la coexistence entre les activités humaines et le loup à l'échelle de l'arc alpin » ?

a) oui

b) non

3. Si votre réponse est « Oui », comment avez-vous entendu parler du projet (*plusieurs réponses possibles*) ?

a) médias

b) réseaux sociaux

c) site internet du projet

d) communication personnelle

e) via un événement organisé par le projet

f) participation à une activité du projet

g) je ne me souviens pas

h) autres : _____



IX. Pratiquez-vous la chasse ?

a) oui

b) non

X. Si vous avez des animaux d'élevage, lesquels avez-vous ? (*plusieurs réponses possibles*)

a) ovins

d) équins

b) caprins

e) autre : _____

c) bovins

f) je n'ai pas d'animaux d'élevage

XI. Si vous avez des animaux d'élevage, utilisez-vous des mesures de protection spécifiques pour éviter les attaques de grands carnivores ? (*plusieurs réponses possibles*)

a) oui, j'utilise des clôtures électriques/filets

b) oui, j'utilise des chiens de protection de troupeaux.

c) oui, un berger garde mes animaux

d) oui, autre (merci de décrire)

e) non

XII. En cas d'attaque sur vos troupeaux, faites-vous appel au dispositif d'indemnisation mis en place au niveau national ?

a) oui

b) non

c) je ne suis pas concerné

XIII. Si non, précisez pourquoi :

Nous vous remercions beaucoup pour votre coopération !